PROE
Programme régional océanien de l'environnement

PO Box 240, Apia, Samoa
E: sprep@sprep.org
T: +685 21929
F: +685 20231
W: www.sprep.org

CLEAN PACIFIC

L'environnement océanien, garant de nos modes de subsistance et de notre patrimoine naturel, en harmonie avec nos cultures.

CIRCULAIRE

DOSSIER : STF 8/3/7
DATE : 24 juillet 2013
CIRCULAIRE : **13/45**

DIFFUSION : Correspondants nationaux du PROE

Objet : **GROUPE DE TRAVAIL INTERSESSIONS SUR L'INDEMNITÉ DE MAINTIEN EN FONCTION**

Chers Membres,

Lors de la dernière Conférence du PROE, tenue à Nouméa en septembre 2012, les Membres ont examiné la soumission du groupe de travail spécial sur le règlement du personnel révisé et ont :

- *Adopté le règlement du personnel révisé à l'exception des dispositions sur l'indemnité de maintien en fonction ; et*
- *Convenu de constituer un groupe de travail intersessions chargé d'aborder la question du maintien en fonction du personnel en conformité avec les pratiques convenues au sein du CORP et de rendre compte de ses travaux à la Conférence du PROE de 2013.*

Le Secrétariat a effectué les recherches nécessaires sur les pratiques convenues au sein des autres organisations du CORP et aimerait soumettre ces informations à l'examen du groupe de travail.

Par commodité et compte tenu de leur connaissance de la question, le Secrétariat invite les membres du groupe de travail qui a procédé à la révision du règlement du personnel en 2012 à se réunir à nouveau pour examiner et trancher cette question et en rendre compte à la Conférence du PROE de 2013. Ce groupe reste toutefois ouvert à tous les autres Membres qui désiraient s'y joindre.

La première réunion du groupe de travail est prévue pour le **jeudi 1er août 2013 à 9 h 30** (heure samoane), dans la salle de conférences du siège du PROE. Tous les Membres désirant se joindre au groupe de travail sont invités à en faire part à Mme Apiseta Eti (apiseta@sprep.org) au plus tard le lundi 29 juillet 2013, en précisant s'ils pourront participer à la première réunion, en personne ou par visioconférence.

Tous les Membres intéressés recevront confirmation de la date et de l'heure de la réunion ainsi qu'un ordre du jour et un document d'information.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer mes meilleures salutations.

Kosi Latu
Directeur général adjoint